



La Roumanie, pays candidat au CSNU:  
**Un engagement à long terme en faveur  
de la paix, de la justice et du développement**

## La Roumanie - un engagement actif et honnête

*Compte tenu de sa longue tradition dans le domaine de la promotion de la diplomatie multilatérale, ainsi que de son engagement en faveur des principes et des idées consacrés par la Charte des Nations Unies, la Roumanie a présenté sa candidature pour un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2020-2021. En tant que Président de la Roumanie, je nourris la conviction que mon pays est pleinement prêt à s'acquitter des responsabilités mondiales qui découlent d'un nouveau mandat au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies.*

*La devise de notre candidature reflète parfaitement l'approche que nous poursuivons: « **Un engagement à long terme pour la paix, la justice et le développement** ».*

*Pour atteindre notre objectif commun, **la paix**, la Roumanie s'est engagée à participer avec des civils, des militaires, des policiers et des gendarmes aux missions des Nations Unies. Nous sommes déterminés à travailler sans relâche, au sein du Conseil de sécurité, pour promouvoir le dialogue dans les questions régionales et internationales, afin de parvenir à un règlement pacifique des différends et de garantir que les processus politiques, menant à la paix, soient mieux gérés.*

*La Roumanie croit que **la justice**, le respect du droit international, l'équité, la lutte contre les inégalités et le respect de la diversité représentent des moteurs pour tous les pays vers la paix, la sécurité et le développement durable. Nous sommes des forts partisans d'une Organisation des Nations Unies efficace, fondée sur le respect du droit international et du multilatéralisme.*

***Le développement** est au cœur même de l'activité des Nations Unies. La Roumanie est un défenseur de la devise de « ne laisser personne de côté » de l'Agenda 2030 pour le développement durable, selon lequel les États membres ont reconnu que la dignité de l'individu est fondamentale et que les objectifs et les cibles de l'Agenda devraient être atteints par tous les pays et toutes les composantes de la société. À cette fin, nous plaidons pour une responsabilité partagée, une solidarité*



*totale et une action collective. Nous serons un partenaire à l'esprit ouvert, pour mettre le développement durable et le changement climatique au cœur de l'agenda de l'ONU. En même temps, la Roumanie présente l'avantage d'être un nouveau donateur international, à même de partager les meilleures pratiques et les enseignements tirés en tant que bénéficiaire de l'assistance internationale, tout en mettant l'accent sur les possibilités d'éducation pour tous.*

*Depuis l'adhésion de la Roumanie, en 1955, les Nations Unies nous ont toujours offert l'occasion de participer activement aux efforts internationaux, visant à répondre aux défis auxquels est confronté notre monde globalisé. Tout au long des 62 années depuis son adhésion, la Roumanie a contribué, de manière constante et avec un engagement incessant à l'ONU, par un mode de diplomatie qui écoute, agit et construit des alliances, par sa participation aux missions internationales, par son engagement franc dans les négociations, son travail constant à l'appui du désarmement, son engagement envers l'État de droit et les droits de l'homme, son soutien à la lutte contre la pauvreté, ainsi qu'en faveur du développement durable mondial.*

*L'appartenance de la Roumanie aux Nations Unies est l'histoire d'un engagement actif et honnête. Pour la diplomatie roumaine, l'ONU a toujours été une plateforme importante, au service des négociations multilatérales efficaces.*

*De nos jours, l'ONU n'est plus l'organisation que nos prédécesseurs ont conçue. Elle a évolué vers un forum plus large et plus inclusif, avec de nouveaux domaines d'intérêt, adaptés au troisième millénaire, allant du changement climatique et de la migration à l'égalité entre les genres et au développement durable. À la fois, la communauté mondiale a un besoin impératif de solutions créatives face aux défis sans précédent auxquels elle est confrontée de nos jours. Ces solutions doivent couvrir les trois piliers de l'Organisation - la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le développement - avec un accent à long terme sur la prévention et la durabilité. Un nouveau mandat au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies offrira à la Roumanie l'opportunité d'agir, dans un profond respect pour notre patrimoine commun, en pleine conscience de la nécessité de réforme dans de nombreux domaines de l'ONU, en établissant des partenariats pour des réponses orientées vers l'action.*

*La Roumanie s'engage à travailler avec tous les États membres, en vue d'accroître l'efficacité du Conseil de sécurité de l'ONU, qui guide la communauté mondiale vers l'accomplissement de la paix, de la justice et du développement. Si elle est élue en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, la Roumanie mettra toute son expérience et ses ressources au service de l'Organisation et travaillera, sans relâche, pour le bien-être de tous nos peuples.*

*Je forme l'espoir que vous accorderez toute votre confiance à la Roumanie pour un mandat au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies 2020-2021. Je souhaite, à nous tous, que notre entreprise commune réussisse!*

**Klaus Werner Iohannis**  
Président de la Roumanie

## La Roumanie, pays candidat au Conseil de sécurité pour le mandat 2020-2021

Depuis son adhésion aux Nations Unies, en 1955, la Roumanie a œuvré en faveur du renforcement de l'Organisation et de l'autorité du Conseil de sécurité, jouant un rôle actif au sein de l'ONU, forum unique et indispensable de la coopération mondiale.

La Roumanie, qui fait partie du Groupe est-européen, a présenté sa candidature pour une place au Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2020 à 2021, à l'occasion des élections qui auront lieu durant la 73<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale, en juin 2019.

## La Roumanie au Conseil de sécurité, l'action constructive et durable

L'adhésion aux principes des Nations Unies et une volonté ferme de faire avancer la coopération internationale dans tous les domaines représentent le dénominateur commun des quatre mandats accomplis par la Roumanie au Conseil de sécurité : 1962 ; 1976-1977 ; 1990-1991 et 2004-2005.

Lors de ces mandats, la Roumanie a initié et pris une part active à l'adoption de résolutions liées, entre autres, à la paix et à la sécurité; à la lutte contre la discrimination raciale; aux opérations de maintien de la paix, ainsi qu'à l'encouragement du progrès de la science et de la technologie.

Pendant son dernier mandat, de 2004 à 2005, la Roumanie a fait preuve de sa capacité de gérer un paysage mondial mouvementé et d'avancer des solutions appropriées, qui ont notamment permis une nouvelle orientation vers la diplomatie préventive et la reconstruction post-conflit, gar-

En tant que membre élu du Conseil de sécurité, la Roumanie contribuera activement au maintien de la paix, en promouvant le développement durable, l'État de droit et les droits de l'homme. De plus, la Roumanie s'est engagée pleinement dans les efforts visant un monde plus sûr et plus juste par le biais d'une Organisation des Nations Unies efficace et crédible. Nous sommes profondément convaincus que la sécurité collective, dans sa vision la plus intégrée, est au cœur de l'ONU. Nous avons besoin d'un Conseil de sécurité plus efficace et représentatif afin d'affronter les nouveaux défis mondiaux et de créer un meilleur avenir.



1955, le Conseil de sécurité vote l'admission de la Roumanie à l'ONU

dant toujours à l'esprit l'efficacité du système onusien. La Roumanie a initié aussi la première résolution sur la coopération avec les organisations régionales (1631/2005).

La Roumanie a été aussi activement impliquée dans les débats liés à l'aide humanitaire et aux droits de l'homme. Un accent fort a été mis sur la nécessité d'accélérer le développement en faveur des catégories vulnérables, notamment les jeunes.



# Les priorités de la Roumanie au Conseil de sécurité de l'ONU

## Un engagement à long terme en faveur de la paix

La Roumanie contribue au renforcement des capacités de l'Organisation des Nations Unies, à l'accroissement de ses connaissances, ressources et instruments, en particulier la prévention et la médiation des conflits. Le maintien de la paix reste l'un des outils les plus efficaces. La Roumanie compte plus de 25 ans de contribution continue ayant fourni des troupes à 20 missions de maintien de la paix. Les premiers observateurs militaires roumains ont été déployés en 1991 dans la mission de l'ONU pour l'Irak et le Koweït (UNIKOM). Depuis lors plus de dix mille Casques bleus roumains ont servi sous le drapeau de l'ONU dans le monde entier. De nos jours, notre personnel militaire, policier et de gardes de corps prend part à dix opérations de maintien de la paix et à deux missions politiques spéciales.

Un des premiers contributeurs européens en termes d'officiers de police et de gendarmerie, la Roumanie est aussi le seul fournisseur de protection rapprochée aux représentants de l'Organisation sur le terrain, avec un volume de 420 officiers déployés depuis 2004. La contribution remarquable et le



haut professionnalisme du Service roumain de protection et de garde ont été reconnus par



L'officier de police Raluca Domuța

l'établissement d'un Centre d'excellence à Bucarest, en partenariat avec le Programme d'entraînement du personnel de protection de l'ONU.

La Roumanie a intégré les droits de l'homme au cœur de la préparation du personnel avant déploiement, ayant à l'esprit la préoccupation constante pour une meilleure identification des situations à risque et le respect de la dignité des victimes potentielles.

Comme résultat de la mise en pratique de la Résolution 1325 (2000), 15% du personnel de police participant aux missions de l'ONU est composé de femmes. En

2015, l'officier de police roumain Raluca Domuța a reçu le prix « International Female Peacekeeper » pour sa participation à la Mission de stabilisation au Haïti (MINUSTAH). Une autre femme officier roumaine a été nommée Chef des opérations dans le cadre de la Mission au Liberia (UNMIL).

La construction de la résilience au sein de nos sociétés bénéficiera d'une attention spéciale pendant notre mandat, fruit de notre conviction que la responsabilisation et les processus politiques adaptés aux contextes locaux sont essentiels à l'identification des solutions durables.

La promotion de la paix pour l'éducation et de l'éducation pour la paix constitue un engagement de longue haleine pour la Roumanie. L'éducation contribue à l'édification de sociétés plus inclusives et fait avancer le développement, la tolérance, le respect réciproque et une culture de la paix.

Guidée par ces grands principes, la Roumanie a accordé des milliers de bourses aux étudiants provenant de l'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Asie et de l'Amérique latine et continue d'être très active dans ce domaine.



Conjointement avec la prévention des crises, le désarmement et le contrôle des armes, la notion de sécurité intégrée avancée par la Roumanie couvre des aspects économiques, environnementaux et sociaux.

L'avenir de la paix se trouve sous la menace constante de la prolifération des armes. Nous sommes plus déterminés que jamais à intensifier nos efforts en faveur du désarmement, du contrôle des armes et de la non-prolifération.

La Roumanie soutient pleinement la pertinence du



Casques bleus roumains, MONUSCO, 2015

Traité de non-prolifération nucléaire comme fondement du régime international de la non-prolifération nucléaire et du désarmement.



# La participation roumaine aux opérations de l'ONU



-  Force des Nations Unie chargée du maintien de la Paix à Chypre
-  Mission des Nations Unies au Liberia
-  Mission Multidimensionnelle Intégrée de Stabilisation des Nations Unies au Mali
-  Mission de Stabilisation dans la République Démocratique du Congo
-  Mission Multidimensionnelle Intégrée de Stabilisation des Nations Unies en Rép. Centrafricaine
-  Mission d'Assistance des Nations Unies en Afghanistan
-  Mission des Nations Unies au Soudan du Sud
-  Mission d'Administration Provisoire au Kosovo
-  Groupe d'Observateurs Militaires en Inde et au Pakistan
-  Mission de Stabilisation en Haïti
-  Centre d'Opérations des Nations Unies en Côte d'Ivoire
-  Mission d'Observation des Nations Unies en Angola
-  Mission de Vérification de l'ONU en Angola
-  Opération Hybride de l'Union Africaine et des Nations Unies au Darfour
-  Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda
-  Mission d'Appui des Nations Unies en Libye
-  Opération des Nations Unies en Somalie





## Un engagement à long terme en faveur de la justice

La promotion du respect pour le droit international représente un des principaux piliers de la diplomatie roumaine, ainsi qu'une caractéristique de notre conduite dans les relations internationales.

Cette vision a été formulée bien avant la naissance de l'ONU et trouve sa meilleure expression dans les mots de Nicolae Titulescu, fameux diplomate roumain et président de l'Assemblée Générale de la Société des Nations, qui disait, en 1937, que c'est « seulement dans la paix engendrée par l'ordre légal que l'être humain peut accomplir sa destinée ».

Pleinement consciente que l'affirmation de la primauté du droit est un processus permanent tant au niveau international que national, la Roumanie a toujours milité pour le développement d'instruments efficaces, adaptés à la mise en pratique du cadre normatif international en place.

Comme preuve de cet engagement, la Roumanie a reconnu, en 2015, la juridiction obligatoire de la Cour internationale de Justice, témoignant, une fois de plus, sa conviction que le droit interna-



Nicolae Titulescu (1882-1941), ancien président de l'Assemblée Générale de la Société des Nations



La Cour internationale de Justice, la Haye

tionnel constitue le socle du bon fonctionnement de la société internationale. En proclamant sa confiance dans le rôle de la Cour de garantir la primauté du droit dans les relations internationales, la Roumanie a clairement réaffirmé sa détermination de placer sa politique étrangère sous le plus strict respect de la loi.

La Roumanie soutient les efforts visant l'amélioration de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme en permettant au droit international de renforcer l'efficacité et la légitimité des activités antiterroristes. Respectueuse du rôle des juridictions nationales en matière de crimes commis sur leur territoire ou à l'encontre de leurs ressortissants, la Roumanie a assumé une posture active dans le débat global sur la création d'un organisme de juridiction internationale pour le terrorisme, mettant en exergue de nouvelles approches en matière de lutte antiterroriste, en accord avec les obligations prévues par le droit international. Nous restons convaincus du besoin de continuer ce type de débats, afin de dépasser les blocages actuels de la justice pénale, mais aussi

comme option de bon gouvernement par des moyens légaux, à même de combattre l'impunité et de sauvegarder les droits des victimes.

Avec plus de 20 minorités nationales vivant dans ses frontières, la Roumanie est convaincue que la diversité ethnique, culturelle et religieuse représente une richesse incommensurable pour le tissu social. La loi roumaine offre aux représentants des minorités nationales la possibilité de former leurs propres organisations, subventionnées par l'État. La représentation politique est garantie par la Constitution, chaque minorité nationale bénéficiant automatiquement d'une place dans le Parlement.

La Roumanie plaide pour une culture de la tolérance et de l'inclusion, fondée sur nos principes et



Embrasser la diversité

valeurs communes et sur les instruments légaux de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de l'État de droit.

La Roumanie continuera sa participation aux efforts collectifs pour l'amélioration du cadre international en matière des droits de l'homme, au bénéfice de chaque individu et de toute l'humanité.

Nous sommes convaincus que la communauté internationale devrait amplifier ses efforts contre la xénophobie et la discrimination raciale, accompagnés par la promotion des droits économiques, culturels et sociaux, en particulier ceux des enfants et des jeunes.

Tout comme les autres pays qui ont entrepris récemment des réformes globales, nous sommes prêts à partager notre expérience.

L'assistance au développement offerte par la Roumanie couvre déjà des domaines où nous disposons d'un avantage comparatif issu de notre expérience de transition démocratique.





## Un engagement à long terme en faveur du développement

La Roumanie est pleinement engagée dans la mise en œuvre des 17 Objectifs de développement durable établis par l'Agenda 2030. Nous soutenons un paradigme du développement qui puisse prendre en charge les facteurs économiques, sociaux et environnementaux, dans une approche holistique envers la paix et la sécurité. Il n'y a pas de paix sans développement, le développement ne peut pas avoir lieu sans la paix, et les deux sont intrinsèquement liés au respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit.

La Roumanie est fortement attachée à la lutte contre toutes les formes d'inégalité et agit dans ce sens par une série de stratégies à moyen et à long terme, dans les domaines de la santé, de l'égalité des chances, de l'éducation, de l'inclusion sociale et de la réduction de la pauvreté.



*Extreme Light Infrastructure - Nuclear Physics, la facilité la plus avancée au monde dans le domaine de la physique photonucléaire*

Notre assistance au développement se concentre depuis toujours sur la bonne gouvernance et les réformes démocratiques, l'État de droit et l'instauration d'une économie de marché fonctionnelle, l'éducation et le développement durable. Actuellement, le montant de l'assistance au développement est de 200 millions de dollars US, destiné principalement aux projets du PNUD et des organismes des Nations Unies, tandis que l'aide bilatérale représente 20%.

L'assistance humanitaire offerte par la Roumanie repose sur le principe de la réponse d'urgence en fonction des besoins. Nous tâchons toujours d'alléger la crise humanitaire en accordant des contributions financières aux organisations humanitaires internationales. En étroite coopération avec des agences humanitaires internationales comme l'UNHCR et l'Organisation Internationale pour la Migration, la Roumanie offre aux réfugiés la chance d'une nouvelle vie par le Centre d'accueil temporaire et de transit de Timisoara, le premier de ce type au monde.

Nous saluons l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et nous rejoignons l'effort mon-



*Le Centre de transit d'urgence, Timișoara*



*Un patrimoine naturel unique*

dial de contenir l'augmentation moyenne de la température nettement en dessous de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle. Pleinement consciente des effets négatifs des changements climatiques, la Roumanie fera le tout possible d'œuvrer dans ce domaine, tout en tenant compte, particulièrement, de la situation des pays les plus vulnérables.

La conservation et l'utilisation prudente du capital naturel sont une priorité constante pour nous. En tant que membre du Partenariat de la Montagne, la Roumanie travaille à susciter une prise de conscience et multiplie les engagements en faveur d'un dévelop-

pement durable des régions montagneuses. Les Carpates de Roumanie abritent les plus vastes forêts vierges d'Europe et une étonnante diversité végétale et animale, unique au monde.

Pays riverain de la Mer Noire et hôte du Delta du Danube, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, la Roumanie

accorde une attention particulière à la protection de la biodiversité et promeut l'exploitation durable des océans, mers et ressources essentielles de l'avenir de notre planète.



## Les priorités de la Roumanie au Conseil de sécurité de l'ONU

- Promouvoir les objectifs et les principes de la Charte des Nations Unies.
- Favoriser un plus grand respect du multilatéralisme et du droit international.
- Promouvoir le rôle des Nations Unies dans la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales.
- Atteindre la résolution des conflits par le règlement pacifique des différends, le maintien et la consolidation de la paix.
- Renforcer l'efficacité des opérations de maintien de la paix de l'ONU grâce à des mandats clairs et efficaces et à l'allocation de ressources suffisantes.
- Veiller à ce que les processus politiques qui sous-tendent les processus de paix soient mieux gérés afin d'identifier des solutions durables aux conflits.
- Veiller à ce que les efforts de maintien de la paix soient soutenus par une consolidation de la paix efficace, afin d'apporter une paix et une stabilité à long terme aux pays touchés.
- Promouvoir le renforcement des capacités locales en matière de consolidation de la paix.
- Promouvoir la protection des femmes et des enfants dans les conflits armés.
- Répondre aux préoccupations des pays ayant des besoins spéciaux.
- Encourager une meilleure coordination entre le Conseil de sécurité, l'Assemblée Générale et l'ECOSOC, comme prévu par la Charte des Nations Unies.
- Améliorer la coopération entre le Conseil de sécurité de l'ONU et les organisations régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.
- Améliorer la coopération avec les organisations régionales dans la prévention et la résolution des conflits, ainsi que dans les efforts de reconstruction post-conflit.





**Votez:**



**R**esponsabilité et engagement en faveur du règlement pacifique des disputes.

**O**uverture d'esprit face aux défis régionaux et globaux.

**U**n engagement actif en faveur du développement durable.

**M**ultiples participations aux opérations de maintien de la paix de l'ONU.

**A**mbition pour un monde plus respectueux de l'environnement.

**N**ouveau donateur international, prêt à partager les meilleures pratiques et les leçons apprises en tant qu'ancien bénéficiaire d'assistance.

**I**nitiateur de nouveaux instruments juridiques internationaux.

**E**ducation pour la paix, la paix pour l'éducation.